

C.M. 09.09.2025
- N°9 -

TARIF DE CAUTION POUR LES BADGES DES BORNES DE LA RUE CONCHETTE

- **Vu** le Code Général des Collectivité Territoriales ;
- **Considérant** que dans le cadre des travaux de requalification et de piétonisation du nord de la rue Conchette, une borne rétractable a été installée à l'entrée nord de la rue depuis la rue des Grammons ;
- **Considérant** que cette borne est programmée en position basse de 06 heures à 11 heures du matin afin de permettre les livraisons et les accès riverains et qu'il n'y a aucune place de stationnement sur la rue ;
- **Considérant** qu'il est nécessaire de permettre l'accès à la rue dans le cadre de demandes spécifiques des riverains et commerçants (tels que déménagements, travaux, livraisons encombrantes) en dehors des horaires d'ouverture de la borne,

Il est proposé de mettre à disposition, dans le cadre de ces demandes spécifiques, des badges d'accès moyennant une caution encaissable de 150,00 euros par emprunteur. Ce tarif sera enregistré dans le catalogue des tarifs municipaux.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :

- **Approuve** le tarif de caution d'un montant de 150,00 euros encaissable pour le prêt des badges de la borne nord de la rue Conchette ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance,



Isabelle FUREGON

Le Maire,



Stéphane RODIER





Ville de Thiers

DÉPARTEMENT
DU
Puy-de-Dôme

- N°9 -

Envoyé en préfecture le 15/09/2025

Reçu en préfecture le 15/09/2025

Publié le 15/09/2025

ID : 063-216304303-20250909-250909_9-DE

S²LO

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

SÉANCE DU MARDI 9 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers présents : **25**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 9 septembre à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué mercredi 3 septembre s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Procurations : **6**

Nombre de conseillers absents : **2**

Étaient présents :

OBJET :
Tarif de caution pour les badges des bornes de la rue Conchette

Stéphane RODIER, Maire ; Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Pépa CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Sérap ALP, Annie CHEVALDONNE, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Hélène BOUDON à Sophie DELAIGUE ; Claude GOUILLON-CHENOT à Catherine PAPUT ; Sylvain HERMAN à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT ; Christophe MANKA à Martine MUÑOZ ; Michelle MAGNOL à David DEROSSIS ; Patricia BOSTMAMBRUN à Isabelle FUREGON ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;

Secrétaire de séance :

Isabelle FUREGON